

partisans politiques examiner ces réclamations. Souvent je n'ai pas fait valoir de réclamations parce que, lorsque j'ai parlé, je me suis aperçu que des lettres avaient été adressées à des partisans du gouvernement de ma localité, leur disant que si des demandes étaient faites par Platt, il valait mieux ne pas les faire. Le gouvernement devrait soumettre quelque système par lequel des villes qui donnent un certain revenu au trésor recevraient certaines subventions. La ville de Strathroy figure pour une subvention de \$4,000 bien qu'elle ne soit pas un chef-lieu de comté. Je dis qu'il est simplement déshonorant, pour l'administration de cette partie du service public, qu'elle soit conduite de cette manière.

M. BOWELL: J'aimerais savoir si l'honorable député a connaissance que j'ai fait, directement ou indirectement, lorsque j'ai visité son comté, des promesses au sujet des édifices publics. Je ne suis pas responsable de ce que les autres personnes peuvent dire, et je ne suis pas, non plus, responsable des insignifiances dont a parlé l'honorable député. Je ne connais rien de cet achat d'emplacement, et je n'ai fait aucune promesse.

M. PLATT: Ce c'est qu'une coïncidence remarquable.

M. BOWELL: Je ne connais rien des coïncidences. Il peut arriver que vous jugiez les autres par vous-même.

M. JONES: Quel est ce crédit de \$75,000 pour l'imprimerie du gouvernement. Est-ce pour les machines ?

Sir HECTOR LANGEVIN: C'est pour l'édifice.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Où doit-il être construit ?

Sir HECTOR LANGEVIN: Sur les rives du canal, en arrière de l'hôtel de ville.

M. JONES: Je vais faire une suggestion que l'on ne suivra probablement pas, relativement à cette imprimerie publique. Le peuple de ce pays, je crois, doit porter un grand intérêt à la législation, et aujourd'hui, il n'a pas plus d'idée de la besogne qui se fait en cette Chambre qu'il en a de ce qui se passe à Washington ou à Londres. Quelquefois quand le très honorable premier ministre fait un discours sur une question importante, nous voyons que ce discours est publié dans le *Globe* de Toronto et, peut-être, dans le *Herald* de Montréal ; mais, si un autre membre du parlement, quelque éminent qu'il soit, prononce un discours sur les questions ordinaires du jour, ce discours n'est pas publié dans les journaux de l'autre parti. En conséquence, les renseignements relatifs à la législation du pays, les raisons que le gouvernement peut avoir de suivre la politique qu'il suit, ou les opinions de la question d'un autre côté, tout cela n'est pas connu suffisamment du peuple. Il serait, je crois, dans l'intérêt du pays, si le gouvernement établit une imprimerie, qu'il fît des arrangements en vertu desquels des copies additionnelles des *Débats* seraient imprimées à cet établissement et distribuées gratuitement.

M. HESSON: Oui, vous aimeriez voir publier vos discours.

M. JONES: L'honorable député n'a pas besoin d'avoir peur. Il a peur, je suppose, qu'on lise ailleurs ce qu'il dit dans la Chambre, mais je puis assurer l'honorable député que les gens ne perdront pas beaucoup de temps à lire ce qu'il dit. Si l'on distribuait des exemplaires des *Débats* aux journaux qui, à leur tour, en communiqueraient gratuitement le contenu à leurs lecteurs, je crois que cela serait dans l'intérêt de la bonne administration dans ce pays. Je fais cette suggestion aujourd'hui et j'espère que, quelque jour, le gouvernement trouvera moyen de la mettre en pratique.

M. McMULLEN: Relativement à ce crédit de \$4,000 pour le bureau de poste, le bureau des douanes de Strathroy, etc., je crois savoir que Strathroy n'est pas un chef-lieu de comté. Je croyais que le gouvernement avait posé le prin-

M. PLATT

cipe qu'il ne construirait ces édifices que dans les chefs-lieux de comté. J'ai attiré son attention sur trois villes de mon comté qui sont presque aussi peuplées que Strathroy, et je crois que la ville de Listowell, dans la division représentée par l'honorable député de Perth-Nord (M. Hesson) a droit d'avoir un bureau de poste, si Strathroy a ce droit.

M. HESSON: Nous l'aurons l'an prochain.

M. McMULLEN: Il me semble que l'honorable député néglige son devoir en n'insistant pas sur cela auprès du gouvernement. Si le gouvernement pose en principe qu'il ne construit des bureaux de poste que dans les villes où il aura de l'appui en politique, il vaudrait mieux que nous le sachions. S'il ne construit des bureaux de poste que dans des cas où il y a contestation et si ses actes tendent à augmenter les chances de succès du député qui appuie le gouvernement, il vaudrait mieux que le pays le sût. Il paraît que c'est la ligne de conduite que l'on a adoptée. L'honorable monsieur qui représentait la division où se trouve Strathroy, dans le dernier parlement, n'est plus ici aujourd'hui. Il y a contestation, je crois, et pour augmenter les chances du député actuel, le gouvernement recommande qu'un crédit de \$4,000 soit voté pour y construire un bureau de poste. Si ce n'est pas là la raison principale, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas construit un bureau de poste dans la ville de Listowell, dans le comté de Perth-Nord, et à Mount-Forest, qui a une population de 2,500 ou 3,000 âmes, une localité plus considérable que Strathroy ? Tout cela est conduit d'après un misérable système.

M. ROOME: J'ai l'honneur de représenter le comté où Strathroy est situé. J'ai demandé ce crédit non pour gagner des suffrages, mais parce que la chose était juste. Je n'ai fait aucune promesse. J'ai gagné l'élection sur celui qui représentait le comté avant moi, par une majorité de 105 ; j'ai gagné cette élection honnêtement. Je ne redoute pas le résultat de la contestation. Si je perdais mon siège pour une cause quelconque, en conséquence d'actes que quelques-uns de mes partisans n'auraient pas dû commettre, je pourrais retourner dans mon comté et être réélu non seulement contre celui avec lequel j'ai déjà lutté, mais contre tout homme résidant dans le comté ou en dehors du comté. Je n'ai pas demandé ce crédit pour cette raison. Je l'ai demandé parce que j'ai cru que nous y avions droit. Strathroy est une ville qui a une population de 4,390 âmes, et j'ai constaté qu'il y avait, dans Ontario et Québec, en laissant de côté les provinces maritimes, huit villes n'ayant pas une population plus considérable qui avaient eu des bureaux de poste pendant les deux dernières années. Puisque le gouvernement dépensait de l'argent pour d'autres comtés, j'ai cru que le comté que je représente et la ville dont on parle aujourd'hui avaient aussi droit à quelque considération. J'ai donc fait une demande que le gouvernement a favorablement accueillie, simplement pour rendre justice.

M. HESSON: Je devrais être reconnaissant à mon honorable ami le député de Wellington-Nord (M. McMullen) de ce qu'il porte tant d'intérêt à mon comté, mais il a tellement l'habitude de prendre intérêt à tout ce qui l'entoure, que, je le suppose, cela est naturel pour lui. Pour la gouverne de mon honorable ami, je dirai que je puis surveiller les intérêts de mon comté sans recourir au dehors. Bien que sa suggestion ait été faite d'une façon amicale, je ne crois pas qu'elle comporte ce sens. Si j'avais insisté auprès du gouvernement pour qu'il construisît un bureau de poste dans la ville de Listowell, qui est une ville florissante et prospère, une ville de progrès, et que le gouvernement eût placé dans les estimations un crédit destiné à ce bureau de poste, l'honorable député aurait été le premier à dire que je m'étais adressé au gouvernement dans le but de fortifier ma position dans mon comté. J'ai assez de prudence pour savoir comment administrer mes propres affaires, et je verrai à ce que la ville de Listowell ne soit pas négligée dans cette distribution, non de faveurs, mais de droits.